



Paris, le 29 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suppression des APL pour les étudiants étrangers :

Le Gouvernement organise la précarité et tourne le dos aux valeurs de la République

À partir du **1er juillet 2026**, les étudiants étrangers seront privés des Aides Personnalisées au Logement (APL). Derrière cette décision budgétaire se cache un choix politique assumé : faire des étudiants internationaux les boucs émissaires d'une politique de repli et d'exclusion.

Cette mesure est injuste, discriminatoire et profondément contraire à l'idée que nous nous faisons de la France : une République qui accueille, qui émancipe par le savoir et qui garantit l'égalité des chances.

Les étudiants étrangers ne sont ni un coût ni un problème. Ils sont une richesse pour nos universités, nos laboratoires, notre économie et notre vie culturelle. Ils paient leur loyer, consomment, travaillent parfois, contribuent au financement de notre système d'enseignement supérieur et participent au rayonnement international de la France. Les priver des APL, c'est les condamner à une précarité encore plus grande et envoyer au monde le message que notre pays ne veut plus accueillir les talents.

Cette décision s'inscrit dans une dérive politique inquiétante où les plus fragiles deviennent les variables d'ajustement budgétaire. Après avoir rendu les études toujours plus coûteuses, le Gouvernement choisit désormais d'attaquer le droit au logement des étudiants les plus vulnérables.

La CNL de Paris refuse cette logique de stigmatisation. Le logement est un droit fondamental. Il ne peut être conditionné à la nationalité.

Nous appelons l'ensemble des organisations étudiantes, des syndicats, des associations, des élus et des citoyens attachés aux valeurs de solidarité et de justice sociale à se mobiliser contre cette mesure. Nous demandons son retrait immédiat et l'ouverture d'un véritable débat sur les conditions de vie de tous les étudiants, sans distinction d'origine.

Faire des économies sur le dos de jeunes venus étudier en France n'est ni une politique de logement, ni une politique d'enseignement supérieur. C'est un choix idéologique qui affaiblit notre pays et trahit notre tradition d'accueil.

« Défendre le droit au logement, c'est défendre l'égalité, la dignité et l'avenir de notre jeunesse, quelle que soit son origine. La CNL sera aux côtés de tous les étudiants victimes de cette décision et prendra toute sa part dans la mobilisation pour son abrogation. »

Oualid Akkari

Président de la CNL Paris (75)

Confédération Nationale du Logement

Fédération du Logement de Paris - Association agréée de consommateurs

62 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS Tél. 01 47 00 96 20 Fax. 01 43 57 04 97 — www.lacnl75.com @ : cnl75@free.fr